



Réseau Semences Paysannes

Biodiversité des semences et plants dans les fermes

EDITO, par Bertrand Lassaïgne

Des contrôles de la protection des populations (ex fraudes) pour fêter l'année de la biodiversité ?

2010, année internationale de la biodiversité, semble connaître un regain des contrôles sur les semences de la part des services de la protection des populations (et plus particulièrement d'un agent spécialisé particulièrement zélé quand il s'agit de pourfendre les semeurs et diffuseurs de diversité cultivée). Ces contrôles concernent d'une part les échanges de graines ou semences entre agriculteurs, d'autre part l'adhésion des vendeurs de plants de légumes à l'interprofession semencière. Des maraîchers qui vendent des plants produits sur leur ferme sont ainsi contrôlés sur les marchés et sommés de prendre leur « carte GNIS » comme s'ils étaient semenciers.

Si le cadre réglementaire sur les semences est effectivement bien verrouillé, les agriculteurs ont tout de même encore des droits, ceux de conserver, produire et vendre leurs propres semences. Le Réseau Semences Paysannes a voulu les rappeler en publiant deux notes : « Que peut faire un producteur en cas de contrôle d'un agent des fraudes ou du GNIS » et « Echanges et ventes de semences et plants de variétés non inscrites au catalogue, que peut on faire dans le cadre réglementaire actuel ? ».

Vous les trouverez sur notre site internet ou nous vous les enverrons sur demande.

Les droits ne s'usent que lorsqu'on ne s'en sert pas ! Alors semons, diffusons et faisons vivre la diversité cultivée !

Bertrand Lassaïgne est administrateur du RSP et représentant de la FNAB au conseil d'Orientation de la FRB

LES BREVES

Un nouveau règlement favorable à la diffusion des semences paysannes en Suisse !

Un nouveau règlement permettant une large diffusion des semences paysannes devrait entrer en vigueur en Suisse dès le 1er juillet 2010. Grâce à la campagne «La diversité pour tous » menée en Suisse depuis mai 2009, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a revu sa copie (qui était plutôt inquiétante) et a proposé un nouveau texte en faveur de la diversité. Le texte prévoit que « le domaine des amateurs est omis de l'ordonnance. Ce domaine comprend toutes les semences commercialisées en petites portions (sachets de graines) pour un usage privé », la vente de ces semences à des amateurs n'a donc pas à répondre aux exigences de mise sur le marché. Concernant les professionnels, un nouveau cadre de « variétés de niche » est créé. Ces variétés de niche comprennent toutes les variétés locales et de pays antérieures, mais aussi les groupes de «variétés anciennes» (variétés qui sont sorties du catalogue officiel des variétés depuis au minimum deux ans et qui, de ce fait, ne sont plus officiellement en circulation) et de «variétés particulières» (variétés qui sont si anciennes qu'elles n'ont jamais figuré sur un catalogue officiel des variétés et étaient néanmoins depuis longtemps sur les marchés européens et le sont toujours). De plus l'OFAG va encore plus loin et ouvre le nouveau domaine de variétés de niche à des obtenteurs de nouvelles sélections qui ne rempliraient pas les conditions strictes de l'inscription dans un catalogue officiel. Ceci à condition que la nouvelle obtention apporte des propriétés originales intéressantes. Source : <http://www.vielfalt-fuer-alle.ch>

Monsanto et les semences bio : non ceci n'est pas un film d'horreur ...

Un article publié en mars dernier sur le site Seed Alliance «Producteurs de légumes Bio - ATTENTION - vous risquez d'être liés par un accord contractuel avec Monsanto» nous apprend que les acheteurs (notamment des producteurs bios) de semences de la firme Seminis, rachetée par Monsanto, s'exposent à des poursuites s'ils conservent les semences de la firme. En effet, Monsanto a déposé des brevets sur des caractéristiques développées par les légumes. Bien que la firme n'ait rien inventé, elle a tout de même réussi à déposer ces brevets aux Etats-Unis. En achetant ces semences, les paysans doivent en accepter les conditions d'utilisation, ce qui leur interdit de conserver leurs semences ou de sélectionner à partir des champs cultivés. Certes les agriculteurs peuvent renvoyer les semences, encore faut-il qu'ils lisent la notice dite « accord technologique » d'utilisation et la comprennent. En cas de non respect la firme n'hésite pas à menacer les paysans de poursuites judiciaires pour contrefaçon. A bon entendeur lisez attentivement ce qu'il y a écrit sur vos sachets de semences.

Source Matt Dillon, blog.seedalliance.org



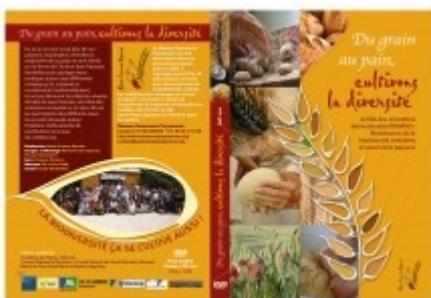
Question : En tant que producteur je souhaiterais vendre ma récolte issue de variétés non inscrites au catalogue, que puis je faire ?

Un producteur a le droit de vendre ses récoltes (grains ou semences) issues de variétés non inscrites au catalogue, à partir du moment où elles ne sont pas destinées à être utilisées sous forme de semences en vue d'une exploitation commerciale. Elles peuvent donc être destinées à la consommation (animale ou humaine), la transformation ou, sous forme de semences, au jardinage amateur auto-consommé, à la conservation, à la sélection... Il faut cependant, pour ne pas risquer d'être accusé de tromperie, indiquer clairement sur tous les documents accompagnant la vente ou l'échange, à titre onéreux ou gratuit, que la marchandise vendue (grains ou semences) n'est pas destinée à être utilisée comme semences « en vue d'une exploitation commerciale », et ne pas faire suivre le mot semence (s'il est utilisé) des qualificatifs « de base », « certifiées », « standards »... ou tout autre qualificatif réservé aux semences commerciales.

Vient de paraître : "Les variétés améliorées ne sont pas toujours les meilleures"

Les variétés améliorées des stations de recherche ne sont pas toujours meilleures que les variétés locales dans les conditions réelles de l'agriculture paysanne. Le constat pour les céréales sèches comme le mil et le sorgho est évident pour les agriculteurs comme pour les chercheurs: les rendements des variétés paysannes sont souvent plus élevés, en particulier les mauvaises années. D'où l'intérêt de la diversité des variétés paysannes locales et de continuer les efforts entrepris pour que les paysans participent réellement aux programmes de recherche et que leurs connaissances et leurs pratiques soient prises en compte. Etude réalisée par BEDE, la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP), la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA). 40 p, téléchargeable sur bede-asso.org

PARUTION, DVD du grain au pain



Ce film relate une rencontre internationale autour des blés et des pains.

Ces rencontres ont réuni plus de 150 paysans, boulangers, meuniers et chercheurs venus d'une vingtaine de pays pour découvrir une collection de blés de tous les continents, et partager leur savoir-faire sur la culture et la

transformation de leurs céréales paysannes.

On découvre dans ce film une collection de blés qui retrace l'histoire de la sélection des blés depuis ses ancêtres sauvages qui fait découvrir les blés de pays puis présente les variétés modernes nanifiées. Ateliers multiculturels autour du pain : pains au levain, pain à l'épeautre, à l'engrain, au blé de Khorazan, au seigle, pains plats des pays méditerranéens, mais aussi travail du blé dur (semoule, pâte), du maïs (polenta, mamaliga roumaine, broa portugais), pains d'épice etc... DVD 65mn | 15€ + frais de port 2,40

RENDEZ-VOUS

(les animations de la campagne « La biodiversité, ça se cultive aussi » sont en page 4 de ce bulletin)

29 juin 2010, Quatzenheim (Bas Rhin), Formation pratique à la production de semences potagères, organisé par le collectif semences paysannes d'Alsace, inscription 03 89 27 10 61

5 juillet 2010 - Monléon Magnoac (65), Sensibilisation aux variétés paysannes, GAB65, Mathieu Gerbault, 05 62 35 27 73

12 juillet 2010 - Pailloles (47), Journée de formation / information inter-régionale semence fermière bio et semis direct blé dans luzerne, Inscription obligatoire : Confédération paysanne d'Aquitaine, 05 53 49 35 95

20 juillet 2010 – Montmeyran (26), Formation semences bio Initiation à la production de semences potagères. Journée 2, CORABIO, Inscription obligatoire, 04 75 61 19 35

7 sept 2010 - Quintenas (07), Formation semences bio, journée 3, CORABIO, Inscription obligatoire, 04 75 61 19 35

Retrouvez tous nos rendez vous sur notre site internet, rubrique actualités / calendrier

Bulletin bimestriel disponible gratuitement par internet et moyennant frais de copie et d'envoi (12 €/ an) par courrier

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : Anne-Charlotte Moïj, Hélène Zaharia, Sandrine Chastang, Alexandre Hyacinthe



DOSSIER D'ACTUALITE

L'année de quelle biodiversité ?

Par Alexandre Hyacinthe, ARDEAR RA

2010 a été déclarée par les Nations Unies « Année internationale de la Biodiversité », campagne reprise par la France qui déclare la biodiversité « cause majeure » en 2010. Alors que les évènements et campagnes de communication se multiplient, il est utile de s'accorder sur ce que l'on entend par *biodiversité*.

Une diversité sauvage?

Parmi les illustrations de l'omniprésence du terme, sur les paquets d'une célèbre marque de biscuits, on peut lire actuellement :

Engagement n°3 : Biodiversité
2 à 3% de la surface de chacun de ces champs de blé [*qui servent à la fabrication des petits Lu*] sont dédiés à une bordure fleurie : elle offre aux abeilles et papillons le pollen et le nectar dont ils ont besoin pour se nourrir
(www.petitlu.fr/biodiversite.htm)

L'approche de la biodiversité est ici très claire : une « marge » préservée, pour des espèces à protéger : les abeilles et papillons. Un rapide coup d'œil sur le site officiel français de la campagne *2010 année de la biodiversité* (www.biodiversite2010.fr) permet de voir que là aussi, il est beaucoup question d'espèces, et d'espèces sauvages (et « menacées ») en particulier. On trouve néanmoins un paragraphe où il est question de plantes cultivées, et non seulement d'espèces mais aussi de variétés :

« Dans les années 1970, le virus du nanisme du riz dévastait les rizières de l'Inde et de l'Indonésie, où était cultivé un riz à haut rendement. L'institut international du riz a dû tester 6 273 types de riz avant de trouver une variété porteuse des gènes de résistance à cette maladie : il s'agissait d'une espèce indienne *Oryza nivara*, par ailleurs de qualité médiocre, découverte par les scientifiques quelques années auparavant seulement. On l'a croisé avec le type cultivé le plus répandu et l'hybride résistant ainsi obtenu couvre aujourd'hui plus de 100 000 kilomètres carrés de rizières en Asie. »



À peine a-t-on reconnu l'intérêt d'avoir accès à 6 273 « types » de riz, qu'on se félicite que le résultat est un seul hybride (donc très peu de diversité à l'intérieur d'une même parcelle) qui couvre à lui seul plus de 100 000 km² : curieuse approche de la diversité...

En 2002 en France, en blé tendre, seulement sept variétés couvrent 50% des surfaces cultivées, et 28 variétés couvrent 80% des surfaces cultivées.

Campagne Agir Pour l'Environnement

Le Réseau Semences Paysannes s'est associé à Agir pour l'Environnement pour lancer une pétition à destination de nos représentants et des élus locaux dans le cadre général de la campagne : « La biodiversité, ça se cultive aussi ! »

Rappelant que la biodiversité cultivée se réduit de plus en plus sous l'effet :

- de l'uniformisation des pratiques agricoles qui s'appuient sur l'utilisation de variétés standardisées peu nombreuses ;
- de la réglementation sur les semences, qui limite la diversité à disposition des paysans,
- de la pression des semenciers industriels, qui tentent d'interdire ou de taxer l'utilisation des semences de ferme, d'interdire les échanges de semences entre agriculteurs ... – alors même que les textes internationaux les recommandent ;
- et du manque de moyens des organismes de recherche publique et le manque de volonté politique pour appuyer leur conservation et leur renouvellement en cultures vivantes dans les fermes.

Cette campagne réclame notamment la mise en œuvre dans le droit français du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation (TIRPAA), en particulier ses articles 5, 6 et 9 ; d'intégrer dans les textes de loi le principe selon lequel **les droits collectifs des agriculteurs d'user de leurs semences doivent primer sur les droits de propriété industrielle des « obtenteurs »** (semenciers) ; refuse tout brevet sur les gènes et les organismes vivants ; et réclame le soutien des collectivités à une agriculture biologique de proximité.

En partenariat notamment avec les Amis de la Terre, Aspro PNPP, FNCIVAM, la LPO...

Elle démarrera début juillet pour se poursuivre jusqu'à l'automne !



La biodiversité, ça se cultive aussi

Dans le même temps, dans certaines fermes de notre réseau sont cultivées sur la même parcelle des mélanges de plus de 60 variétés-populations différentes. Cela représente autant de diversité maintenue par les premiers concernés : les paysan-ne-s et jardinier-e-s qui cultivent ces plantes. Quand la plupart des variétés de plantes cultivées sont réduites à n'être que des « ressources génétiques » (comme dans le cas du riz précité), statiques, dans des frigos de centres qui ont de moins en moins de moyens pour les entretenir, cultiver ces variétés dans nos fermes, c'est non seulement maintenir cette diversité, mais aussi la cultiver, l'enrichir, la mouvoir.

Une diversité Homogène et Stable ?

Reprenons l'exemple du blé tendre : les sept variétés dominantes sont des lignées pures, c'est à dire qu'elles contiennent une diversité intravariétale quasiment nulle. C'est ce qui a été recherché dans la sélection végétale au cours du vingtième siècle, où le paradigme de la fixité et de la pureté variétale a triomphé(1). Ainsi, les normes d'inscription d'une nouvelle variété au catalogue officiel des variétés en France, normes dites « DHS » (Distinction, Homogénéité et Stabilité), posent des limites très claires quant à la possibilité de diversité et de variation des plantes cultivées. À l'inverse des lignées-pures et des hybrides, les variétés-populations sont composées d'une multitude d'individus aux couleurs, formes, résistances, rendements et capacités d'adaptation différents, dont la présence dans une parcelle va évoluer d'année en année. Cultiver ces populations, c'est rechercher et faire vivre une diversité végétale dynamique, hors des standards et de la pureté.

Biodiversité cultivée, biodiversité culturelle ?

La diversité des plantes que l'on cultive est importante, qu'elle soit « intraspécifique », « interspécifique » ou « écosystémique », selon les catégories que lui donnent les naturalistes. Mais elle ne saurait avoir de sens sans donner aussi toute son importance à la diversité de nos pratiques, de nos savoirs, de nos fermes, de nos organisations collectives et des humain-e-s qui portent ces projets. Étymologiquement, biodiversité signifie la diversité du « vivant ». C'est bien cette diversité que l'on retrouve dans les semences paysannes, et c'est celle-là qu'il nous faut défendre et affirmer, en 2010 et après : des espèces, des variétés, des populations végétales, mais aussi des humain-e-s, des pratiques et des savoir-faire vivants, et diversifiés.

(1) Voir à ce sujet BONNEUIL C. et THOMAS F., *Gènes, Pouvoirs et profits. Recherche publique et régimes de productions des savoirs de Mendel aux OGM*, Quae/ FPH, 2009.

Campagne La biodiversité, ça se cultive aussi !

Nos prochaines dates :

19 juin 2010 - Saint Seunier de Beuvron (50)

Tour de Champs chez James Restoux, paysan-éleveur en biodynamie. Grande collection de blés paysans.
Contact : Triptolème – Christelle - 09.62.38.57.86

25 juin 2010 - Daulas (29)

Tour de Champs chez Bastien Moysan et Alex, paysans-boulangers.
Contact : Triptolème – Christelle - 09.62.38.57.86

26 juin 2010 - Saint Nazaire (44)

Tour de champs Chez Alain Parise et animation pain.
Contact : Association Triptolème – Christelle - 09.62.38.57.86

1 juil 2010 - 9h30 - 15h - Saint-Laurent-du-Pape (07)

Sur les terres des Caracoles de Suc (ferme collective autogérée, pain, légumes, fruits). L'occasion d'observer en situation les variétés paysannes de blés tendres, blés durs, poulards, orges, seigles, épeautres, et d'échanger autour de ces variétés, des techniques pour les cultiver, les conserver, les transformer...

Projet semences - ARDEAR Rhône-Alpes

tel : 04 72 41 79 22 - fax : 04 78 58 08 65

L'Alter tour au Jardin des Plantes

3 juil 2010 - 9h

Avec Isabelle Goldringer de l'Institut National de Recherche en Agronomie (INRA), Elise Demeulenaere du Muséum National d'Histoire Naturelle et Christophe Bonneuil du Centre de Recherche en Histoire des Sciences et Techniques.

Contact : alter tour

altertour@gmail.com

Voir la suite des rendez-vous en page jointe



Campagne La biodiversité, ça se cultive aussi !

Nos prochaines dates (suite) :

Plus d'informations sur : www.semencespaysannes.org

4 juil 2010 - Cayriech (82)

Visite de la vitrine des populations de blés -10h marché gourmand (toute la journée) -11h visite de la vitrine -12h repas sur place -14h présentation des producteurs bios de graines de terroir -14h30 débat sur les OGMs cachés -15h30 visite

Hervé Cournède Les saveurs du Quercy 82240 Cayriech tel 05 63 30 31 48

du 4 au 9 juil 2010 - Rhône-Alpes (26)

séminaire botanique

Contact : Sandrine- Maison de l'Agriculture Bio-Dynamique -03.89.24.36.41

du 4 au 5 juil 2010 - Bouchemaine (49)

Visite chez Florent Mercier : dimanche 04 après midi ouvert au grand public, le 05 journée pour les professionnels.

CAB pays de Loire / GABBanjou - Coralie PIREYRE - 02 41 37 19 39

5 juil 2010 - 9h30 - 15h - Torchefelon (La-Tour-du-Pin, 38)

Chez Christian Dalmasso, à la ferme du Pic-Bois (Chèvres; céréales transformées en pain). Les visites ont lieu le matin et les échanges se poursuivent autour d'un repas collectif (pensez à apporter un plat à partager).

ARDEAR Rhône-Alpes tel: 04 72 41 79 22 - fax: 04 78 58 08 65

7 juil 2010 - Nice (06)

Partenariat avec le jardin potager de la Maison de l'environnement de Nice - semis et suivi de cultures d'anciennes variétés potagères avec les enfants public scolaire

Contact : Plantes Compagnes - Anne - BP 23 06540 Breil - 04.93.04.41.24

7 juil 2010 - 9h30 - 15h - Loëx, Bonne (74)

Chez Raphaël Baltassat (vaches laitières; céréales-projet de transformation en farine). Les visites ont lieu le matin et les échanges se poursuivent ensuite autour d'un repas collectif (pensez à apporter un plat à partager).

Plus d'informations : *Projet semences - ARDEAR Rhône-Alpes Tel : 04 72 41 79 22 - Fax : 04 78 58 08 65*

8 juil 2010 - 18h - Guillestre (05)

Conférence « La biodiversité est dans les prés » avec le Parc naturel régional du Queyras avec Lionel Bunge (**Promonature**) qui nous emmène à la découverte des richesses des prairies.

8 juil 2010 - 9h30 – 11h30 - St Véran (05)

« La biodiversité est dans les prés » : guidés par Lionel BUNGE de l'association « Promonature » et Michel IMBERT, agriculteur à Saint Véran, nous partirons à la découverte des prairies fleuries qui donnent à cette saison un cachet tout particulier à ce village d'altitude.

Contact : Parc naturel régional du Queyras
Tél: 04 92 45 88 20

12 juil 2010 - 9h30 - 15h - Villarzel (canton de Vaud, Suisse)

Chez Olivier Mayor. En écho aux visites organisées par l'ARDEAR Rhône-Alpes, Olivier accueille une journée autour de sa centaine de variétés de céréales anciennes. La visite a lieu le matin et les échanges se poursuivent autour d'un repas (pensez à apporter un plat à partager).

Contactez l'ARDEAR. *Projet semences - ARDEAR Rhône-Alpes : 04 72 41 79 22 - Fax : 04 78 58 08 65*

12 juil 2010 - 9 H - 9 H 30 - Pailloles (47)

Journée de formation / information inter-régionale
Visite de parcelles de blés paysans issus de la biodiversité cultivée, et des parcelles cultivées en association avec de la luzerne vivante.

Formation Vivea. Public : agriculteurs Contact l'ARDEAR Aquitaine .

27 juil 2010 - Molac (56)

Etape de l'Altertour chez les membres du Réseau Semences paysannes : dégustez la biodiversité
Contact : Triptolème – Christelle - 09.62.38.57.86

27 juil 2010 - Paris (75005)

Moisson de l'exposition des blés paysans au Jardin des Plantes.

Jardin des Plantes - Paris Contact : Patrick de Kochko : patrick@semencespaysannes.org

4 sept 2010 - (Daoulas, 29)

Samedi 4 septembre : Triptolème vous convie à la Foire de Daoulas qui fête la Biodiversité cultivée

Contact : Association Triptolème – Christelle - 09.62.38.57.86



Dans le cadre de sa campagne « La biodiversité, ça se cultive aussi », le Réseau Semences Paysannes a créé des **outils de communication**.

Si vous souhaitez soutenir le Réseau Semences Paysannes ou vous inscrire dans cette campagne, nous contacter.

Les outils disponibles à ce jour :

L'affiche (50x70 cm)



Les badges



Les autocollants (5 cm de diamètre)



Le **tract** à télécharger sur notre site www.labiodiversitecascultive.org